



École Plantasanté

Centre de formation en Naturopathie, Phyto-Aromathérapie,
Réflexologie, Fleurs de Bach et Médecines naturelles
www.plantasante.fr



RENTRÉE : SEPTEMBRE 2025

Le présent contrat (en application du livre IX du Code du travail et notamment des articles L. 6353-3 à L. 6353-7) est conclu entre les soussignés :

1. L'École Plantasanté SARL, organisme de formation représenté par Christian BUSSER, Docteur en pharmacie et en ethnologie ou Elisabeth BUSSER, docteur en pharmacie. Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 42 67 04246 67 auprès du Préfet de la Région Alsace. Numéro SIREN de l'organisme de formation : 511310666. Adresse de l'organisme de formation et siège social : 2A, rue du Maréchal Koenig 67210-Obernai
2. L'apprenant :

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code Postal	
Ville	
E-mail	
Téléphone	

Important : Un second document nommé « Programme Pédagogique » est attaché au présent document. Ce second document fait pleinement partie du présent contrat d'inscription. Vous trouverez dans ce document toutes les informations pratiques indiquant le contenu, et le déroulé pédagogique complet de votre formation. Pour toute information complémentaire, nous restons toujours disponibles pour vous apporter les détails nécessaires.



Les objectifs

Cette formation s'articule en plusieurs modules (voir programme pédagogique détaillé), qui visent à vous faire acquérir des connaissances et des savoir-faire pratiques, tout en développant un savoir être et une éthique professionnelle vis-à-vis du conseil des clients. Les objectifs de l'action concourant à l'adaptation ou au développement des compétences sont :

- ✓ Acquérir les grandes notions sur le fonctionnement du corps humain et des grands systèmes physiologiques.
- ✓ Comprendre les différentes substances d'origine végétale et leur mode d'action
- ✓ Connaître un éventail d'outils venant supporter la pratique de la naturopathie (aromathérapie, phytothérapie, iridologie, etc...).
- ✓ Connaître les limites légales de la profession de naturopathe et les cadres d'exercice
- ✓ Apprendre la prise en charge de clients pour le suivi naturopathique.

Cette formation s'inscrit dans une action d'adaptation des salariés à leur poste de travail, à l'évolution des emplois, ainsi que leur maintien dans l'emploi.

Dates, durée, lieu, effectif de la formation

- Dates de la formation : du **01 septembre 2025** au **23 juin 2027**
- Durée de la formation par stagiaire, nombre de jours, horaires de la formation : Cette formation est construite en vue d'une montée en compétences optimale, et nous estimons qu'elle représente **2730 heures de travail, dont** :
 - **429 heures de formation** incluant :
 - 44 heures de formation synchrone en distanciel (webinaires avec formateurs, puis disponibles en Replay)
 - 35 heures de formation en présentiel en Réflexologie
 - 35 heures de formation asynchrone sur les systèmes physiologiques
 - 315 heures de formation asynchrone (constituées des Replays de sessions précédentes sur tous les sujets traités, et accessibles dès la réception des cours chaque mois)
 - Un ensemble estimé à **1518 h de travail complémentaire, personnel et/ou en groupe de travail** incluant :
 - Lecture des supports de cours et consultation des vidéos en application de nos conseils ; approfondissements hors cours et dans les groupes de travail entre apprenants que nous incitons à former
 - Exercices pratiques et théoriques.
 - Entraînement aux cas pratiques hors cours.
 - 291 heures de cours complémentaires sur le savoir-faire et le savoir-être avec mises en situation professionnelle, pratique et/ou travaux dirigés (avec exercices ou contenus fournis)
 - Rédaction du compte rendu des cas pratiques obligatoire (estimé à 250 heures)
 - Rédaction du mémoire thématique **facultatif** (estimé à 200 heures)
 - Stage **facultatif** en magasin bio et/ou chez un naturopathe installé (estimé à 35 heures)
 - Formation PSC1 (estimé à 7h) Note : le PSC1 doit être daté de moins de 5 ans à la fin de votre cursus, est à votre charge, et est facultatif pour les Professionnels de Santé.

Ce décompte des heures tient compte du travail personnel mais il peut être variable selon l'investissement des apprenants et leurs compétences initiales.



En cas d'absence, il est important de nous prévenir au préalable. (Si vous souhaitez que les supports de cours vous soient ponctuellement envoyés par La Poste, une participation aux frais d'envoi vous sera alors demandée).

- Effectif maximum pour les stages en présentiel : 30 personnes. Contrôle par fiches de présence avec les horaires.

Pour certaines formations ou parties de formation, les relevés de connexions à la Plateforme Pédagogique <https://www.plantasantecours.com/> pourront être utilisés.

Outils Pédagogiques

En fonction de votre formation, l'École Plantasanté mobilisera les outils pédagogiques les plus pertinents pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation.

Le support de cours (en format papier) vous sera envoyé à votre domicile, avant le début de la session de formation, pour que vous puissiez suivre votre formation, dans des conditions se rapprochant au maximum du présentiel.

Votre formation vous donne accès à la **Plateforme Pédagogique** de l'École Plantasanté :

<https://www.plantasantecours.com/>

Vous retrouverez sur cet espace différents éléments pour vous permettre de profiter au maximum de votre formation. En fonction de la pertinence pédagogique, il pourra vous être proposé d'avoir à disposition la consultation des supports de cours, des QCM, des ressources complémentaires, les accès au « Présentiel en direct », l'accès aux Replays, et bien plus encore à découvrir !

De nombreux outils **méthodologiques et pratiques** vous seront également distribués tout au long du cursus.

Objet, nature et caractéristiques de l'action de formation

L'action de formation entre dans la définition prévue à l'article L.6313-1 de la sixième partie du Code du travail. En exécution du présent contrat, l'organisme de formation s'engage à organiser l'action de formation intitulée :

Formation de Naturopathie à distance à partir de SEPTEMBRE 2025

Nature de l'action de formation : actions d'adaptation et de développement des compétences.

En annexe du présent contrat dans le « Programme Pédagogique », vous trouverez explicités :

- Les modalités de déroulement
- Les moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action et le contrôle des connaissances
- Les moyens pédagogiques et techniques
- Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action
- Le contenu de l'action de formation concourant au développement des compétences
- La sanction de la formation et type de certificat



Handicap et formation

Accessibilité personnes en situation de handicap : nous consulter (certaines informations sont disponibles sur le site plantasante.fr, et notre référent handicap, Philippe Busser reste disponible au 06.45.33.75.04)

Public cible et niveau de connaissances nécessaires

La formation est ouverte à tout professionnel de santé, professions médicales, paramédicales, thérapeutes, professionnels du bien-être (ou cherchant à le devenir) ; mais également à tous autres professionnels, salariés ou non, en recherche d'emploi ou indépendants, en reconversion, et souhaitant acquérir ou développer les compétences liées à cette formation.

Cette formation s'adresse à toutes ces personnes motivées ayant besoin de cette compétence et intéressée par la thématique :

- Professionnels (salariés ou indépendants)
- Personnes en reconversion professionnelle
- Personnes souhaitant élargir leur éventail de compétences

Pour profiter pleinement de la formation, l'École Plantasante recommande le Niveau Baccalauréat. Toutefois, plus que l'obtention du diplôme du Baccalauréat ou de prérequis au niveau des compétences, cette mention correspond davantage à la capacité à assimiler des notions nouvelles, être en mesure d'organiser son travail personnel, gérer la prise de notes, et travailler en autonomie dans une certaine mesure.

En cas de doute, contactez-nous sur planta@plantasante.fr, ou sur le 06 45 33 75 04.

Formatrices, formateurs et rédacteurs

Pour chaque discipline enseignée, nous tenons à vous proposer des intervenants qualifiés et compétents, qui interviendront selon leurs disponibilités, lors des sessions de formation indiqués dans les modalités pratiques. Ces formateurs sont également les rédacteurs des contenus pédagogiques qui vous seront fournis.

- **Elisabeth BUSSER** (intervenante permanente), docteure en pharmacie.
- **Christian BUSSER** (intervenant permanent), docteur en pharmacie et en ethnologie.
- **Philippe BUSSER**, (intervenant permanent), ingénieur d'affaires, spécialisé en Gestion du Stress.
- **Laurence BAUERREIS**, docteure en Pharmacie, Praticienne en Naturopathie, Heilpraktiker.
- **Claudia CHABOUTE**, infirmière DE, Praticienne en Naturopathie, Conseillère en plantes médicinales et aromatiques, Aromathérapeute.
- **Dany ECKENFELDER**, docteure en médecine, Psychanalyste, Praticienne en Naturopathie.
- **Thierry FEHRENBACH**, masseur Kinésithérapeute DE, Ostéopathe, Praticien en Naturopathie, Conseiller en plantes médicinales et aromatiques.
- **Nathalie FONDERE**, Praticienne en Naturopathie, Phyto-aromathérapie, Réflexologie pluridisciplinaire, Iridologie, Techniques tissulaires manuelles, Energétique.
- **François FRIEH**, Praticien en Naturopathie, Conseiller en plantes médicinales et aromatiques, Réflexologue, Praticien en Iridologie formé au Felke Institut, j. Deck de Gerlingen, et de l'Augendiagnose Arbeitsgemeinschaft Dc Angerer de Munich, Administratif et Juridique.



- **Dominique MATT DELAUME** (intervenante extérieure), infirmière DE, Certifiée de l'École Plantasante en Naturopathie, Phyto-aromathérapie, Aromathérapie avancée, Fleurs de Bach, Réflexologie pluridisciplinaire, certifiée en magnétisme et énergéticienne.
- **Amandine MEISSE**, infirmière DE, spécialisée en gériatrie et soins palliatifs, Praticienne en Naturopathie, Conseillère en plantes médicinales et aromatiques, Réflexologue, Aromathérapeute, Conseillère en Fleurs de Bach.
- **Anne Dominique MEYER** (intervenante extérieure), docteure en chirurgie dentaire, certificat de naturopathie et de conseiller en Phyto-aromathérapie.
- **Sandrine MUTSCHLER**, praticienne en Naturopathie.
- **Geneviève ROS**, infirmière DE, Praticienne en Naturopathie, Conseillère en plantes médicinales et aromatiques, Conseil en allaitement maternel, Praticienne en iridologie, formée par Nelson Labbé et en référence à Jensen.
- Autres intervenants extérieurs.

L'encadrement

L'encadrement est exercé par **Christian BUSSER**, directeur de l'École, docteur en pharmacie et en ethnologie, ancien directeur de recherche, de laboratoire et producteur de plantes médicinales, ancien pharmacien d'officine, et formateur en Facultés de pharmacie, de médecine et d'ethnologie, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, membre fondateur de l'Association française d'aromathérapie clinique (AFAC) et par **Elisabeth BUSSER**, docteure en pharmacie, ancien pharmacien d'officine, formatrice en facultés de pharmacie, sciences, et dans diverses écoles privées en phyto-aromathérapie, Fleurs de Bach, et en techniques de préparations à base de plantes y compris pour des ONG.

Lieu de l'action

A distance et/ou lors des stages en présentiel : **31 route de Grendelbruch 67560 ROSHEIM** sous réserve de modification du lieu des stages.



Planning pratique de la formation

Vous recevrez vos cours papiers chaque début de mois par La Poste. Ces supports de cours seront également disponibles sur votre plateforme en ligne pour une consultation illimitée.

Chaque module de cours est accompagné de vidéos enregistrées, vous permettant de suivre les échanges avec le support de cours correspondant.

Session	Date / Envoi	Nombre d'heures	Programme des Sessions	Détail du programme
Webinaire d'introduction	Lu 01/09/2025	(2)	18h30 - 20h30 Présentation de la formation, réponse aux questions concernant la formation, présentation des étudiants	
1	Septembre 2025	14	Naturopathie fondamentale, parties 1, 2, 3.	Dans ce premier envoi, vous trouverez 3 cours pour poser les notions et concepts de base en naturopathie, vous permettant de cerner la pratique de cette discipline et ses contours.
2	Octobre 2025	14	Biologie du monde vivant. Macronutriments (Lipides, Glucides, Protéines).	Cette séquence de cours vous apportera les bases de biologie nécessaires à la compréhension du corps humain, de son fonctionnement et de son environnement.
Webinaire de méthode	Je 23/10/2025	(2)	Présentation de la Méthode de travail	
Webinaire #1	Lu 27/10/2025	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Sessions 1 & 2	
3	Novembre 2025	14	Système digestif. Notions alimentaires de base. Alimentation vivante. Microbiote. Questionnaire de base.	Cette séquence de cours vous apportera les bases sur le fonctionnement du système digestif et des modes d'alimentation humains.
Cours distanciel	Décembre 2025	14	Le système locomoteur. Le système nerveux et ses dysfonctionnements - partie 1.	
Webinaire #2	Me 10/12/2025	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Sessions 3 + anatomie	
4	Janvier 2026	14	Les bases de la phytothérapie, Fleurs de Bach - partie 1.	Cette séquence de cours vous apportera les bases sur des outils incontournables de la naturopathie comme la phytothérapie et l'aromathérapie. Vous découvrirez également les bases des fleurs de Bach comme premier outil d'accompagnement des clients.
		14	Aromathérapie - partie 1. Fleurs de Bach - partie 2.	



Session	Date / Envoi	Nombre d'heures	Programme des Sessions	Détail du programme
Webinaire #3	Me 25/02/2026	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Sessions 4 + anatomie	
5	Mars 2026	7	Les plantes médicinales essentielles par système - partie 1.	Dans cette séquence, vous découvrirez les bases de la psychologie ainsi que les plantes médicinales essentielles par système physiologique.
		7	Bases de la Psychologie.	
Cours distanciel	Avril 2026	7	Système endocrinien et affections de la femme. Le système nerveux et ses dysfonctionnements - partie 2.	
Webinaire #4	Me 29/04/2026	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Sessions 5 + anatomie	
6	Mai 2026	7	Aromathérapie - partie 2.	Dans cette séquence, vous découvrirez la suite de l'essentiel sur l'usage des huiles essentielles dans le cadre de l'accompagnement en naturopathie. Les bases des références nutritionnelles vous seront également apportées.
		7	Références nutritionnelles.	
7	Juin 2026	7	Aromathérapie - partie 3.	Dans cette séquence de cours, vous poursuivrez votre apprentissage de l'aromathérapie et évoquerez la suite du cours sur les plantes médicinales essentielles par système.
		7	Les plantes médicinales essentielles par système - partie 2.	
Cas pratiques à distance #1	23/06/2026	21	Cas pratiques, approfondissements et réponses aux questions	Lors de cette séquence, vous aborderez vos premiers cas pratiques en tant que naturopathes. Découverte des prochains cours d'anatomie.
Webinaire #5	Je 25/06/2026	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Sessions 6-7	
Cours distanciel	Septembre 2026	7	Le système circulatoire et lymphatique. La peau. Système urinaire et glandes surrénales.	
	Octobre 2026	7	Système respiratoire et immunitaire.	
Webinaire #6	Je 29/10/2026	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Anatomie	
8	Novembre 2026	7	Micronutrition - partie 1.	Dans cette séquence, vous découvrirez des notions de micronutrition, l'apport de cette technique sur des exemples comme le fonctionnement de la thyroïde. Apprenez toutes les clés pour gérer votre stress, la
		7	Micronutrition et Thyroïde – partie 2	
		7	Gestion du stress. Préparez votre installation.	



Session	Date / Envoi	Nombre d'heures	Programme des Sessions	Détail du programme
		7	Respiration et mouvement.	respiration et le mouvement, et préparer votre installation en tant que naturopathe
Webinaire #7	Lu 23/11/2026	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Session 8	
9	Décembre 2026	7	Les analyses médicales et biologie des fonctions et pratique de la naturopathie	Dans cette session, vous découvrirez les nombreuses approches par l'alimentation pour accompagner vos clients dans leurs habitudes alimentaires. Pour étoffer encore votre compréhension du corps, un cours sur les bases de la lecture des analyses médicales vous est proposé sur cette session.
		7	Pratique de la naturopathie sur la base des dysfonctionnements étudiés	
		7	Jeûne, alimentation cétogène. Antioxydants.	
		3,5	Les types glandulaires	
		3,5	Compléments alimentaires.	
Cas pratiques à distance #2	Ve 18/12/2026	3	Session de cas pratiques à distance	
Webinaire #8	Ma 22/12/2026	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Session 9	
10	Janvier 2027	3,5	Anatomie et Physiologie approfondie. Les dysfonctionnements.	Cette séquence vous donnera les éléments pratiques et théoriques pour approfondir l'accompagnement des clients sur des dysfonctionnements. Des notions sur les équilibres acido-basiques et les maladies auto-immunes vous seront fournies.
		3,5	L'équilibre acido-basique.	
		3,5	Maladies Auto-immunes.	
		3,5	Questionnaire d'entretien. Réglages Alimentaires.	
Webinaire #9	Je 28/01/2027	2	18h30 - 20h30 - Questions/réponses Session 10	
Cas pratiques à distance #3	Je 14/01/2027	3	Session de cas pratiques à distance	
11	Du Lu 18/01/2027 Au Ve 22/01/2027	35	Réflexologie pour naturopathe ; Ostéokiné - Stage pratique	Cette séquence sera abordée lors d'un stage présentiel qui vous permettra de découvrir les bases théoriques et pratiques de la réflexologie plantaire. Vous découvrirez aussi les métiers de l'ostéopathie et de la kinésithérapie.



Session	Date / Envoi	Nombre d'heures	Programme des Sessions	Détail du programme
12	Février 2027	7	La réussite de votre installation.	Dans cette séquence, vous aborderez les régimes et les rythmes de vie fréquents chez les clients, ainsi que les clés pour vous faire réussir votre installation en tant que professionnel.
		7	Les régimes sociétaux.	
Webinaire #10	Ve 26/02/2027	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Session 12	
13	Mars 2027	7	La chronobiologie et la chrononutrition. Troubles métaboliques, diabète.	Cette séquence vous permettra d'approfondir les causes et les conséquences du fonctionnement métabolique de l'organisme, et la façon dont ce dernier réagit aux rythmes saisonniers. Il vous donnera des bases pour proposer des programmes d'hygiène de vie personnalisés à vos clients.
		7	Programme d'hygiène de vie personnalisé (PHV).	
Webinaire #11	Je 29/03/2027	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Session 13	
14	Avril 2027	7	Programmes minceur et troubles du comportement alimentaire.	Dans cette séquence vous appréhendez les différents programmes pour des personnes souhaitant perdre du poids. Des notions sur la qualité des eaux minérales vous seront fournies.
		7	Hydrologie: eaux, balnéothérapie, argiles	
Webinaire #12	Je 29/04/2027	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Session 14	
15	Mai 2027	7	Observation du corps et cas pratiques	Dans cette séquence longue l'accent sera mis sur les cas pratiques et de nouvelles techniques autour des oligo-éléments ou des terrains micro-nutritionnels de publics spécifiques (personnes enceintes ou allaitantes, enfants, personnes âgées). Vous irez plus loin dans votre maîtrise de la prise en charge des clients, dans votre compréhension de l'impact de l'environnement sur la santé.
		7	Initiation à l'iridologie. Les oligo-éléments.	
		7	Déontologie, aspects juridiques propres à l'exercice de la naturopathie, notion de signes d'alerte.	
		7	Santé - Habitat et pollution intérieure - Biorésonance.	
		7	Alimentation spécifique (sportif, femme enceinte et allaitantes, enfants, personnes âgées).	
		7	Les grands terrains micro-nutritionnels et cas pratiques	



Session	Date / Envoi	Nombre d'heures	Programme des Sessions	Détail du programme
		7	Journée de cas pratique	
Webinaire #13	Lu 24/05/2027	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Session 15	
Cas pratiques à distance #4	Je 27/05/2027	3	Session de cas pratiques à distance	
16	Juin 2027	7	Ethnomédecine. Initiation à la médecine ayurvédique, chakras, yoga. Initiation à la médecine chinoise.	Dans cette séquence, vous découvrirez l'histoire des médecines du monde et leurs grands principes. Vous plongerez dans les bases de l'ethnomédecine, avec l'exemple de la médecine ayurvédique, chinoise et du yoga. Vous approfondirez également vos notions de psychologie. Les bases des savoir-être du naturopathe vous seront également fournies.
		7	Savoir-être du naturopathe, supervision	
		7	Psychologie - partie 2	
		7	Journée de cas pratiques	
Webinaire #14	Me 16/06/2027	2	18h30-20h30 - Questions/réponses Session 16	
17	Juin 2027	7	Savoir-faire : Mises en situation professionnelle	Cette dernière séquence vous immergera dans des mises en situation professionnelles, afin de vous familiariser avec la mise en pratique des savoirs acquis. Pratique du savoir être. Le point sera fait sur les outils méthodologiques à votre disposition en tant que praticien, pour achever votre formation sereinement et assurer votre autonomie.
		7	Savoir être, supervision.	
Webinaire #15	Me 23/06/2027		18h30-20h30 - Questions/réponses Session 17	
-	Lu 20/09/2027	-	EXAMENS ORAUX	
-	Je 23/09/2027	-	EXAMEN ECRIT	



Les supports papiers seront complétés d'enregistrements vidéos de la majorité des cours, de vidéos explicatives ou d'enregistrements audio, diffusés sur la plateforme en ligne de l'École Plantasante.

De nombreux **outils méthodologiques et pratiques** vous seront également distribués tout au long du cursus.

Les envois papiers sont les documents que vous recevrez chaque début de mois et que nous vous encourageons à travailler au fur et à mesure de leur réception.

Note : Les versions papier de vos cours sont celles qui sont les plus à jour au moment de l'impression. Les versions consultables en ligne sur votre Plateforme Pédagogique peuvent potentiellement varier légèrement de celles disponibles sur votre plateforme en ligne.

Les webinaires se dérouleront de 18h30 à 20h30, sauf mention contraire

Les cas pratiques à distance se dérouleront de 14h à 17h, sauf mention contraire

La session de Réflexologie (en présentiel uniquement) se déroule de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h (sauf mention contraire).

Les examens se dérouleront en septembre 2027.



Interruption de la formation

En cas de cessation anticipée de la formation à l'initiative du stagiaire, ce dernier sera redevable, à titre indemnitaire, d'une somme égale à 50% des factures restant à émettre au titre de la formation. Les arrhes resteront acquises par l'École Plantasanté.

En cas de résiliation du contrat du fait de l'École Plantasanté, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

Délai de rétractation

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter.

Le délai de rétractation est porté à 14 jours (article L.121-16 du Code de la consommation) pour les contrats conclus « à distance » et les contrats conclus « hors établissement ».

Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Aucune somme ne peut être exigée du stagiaire avant la fin de ce délai de rétractation.

Cas de différend

En cas de litige, les cocontractants conviendront, préalablement à toute action en justice, à une réunion amiable au siège de l'École Plantasanté sur les sujets litigieux, préalablement exposés à l'École Plantasanté par écrit.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, voici les coordonnées du médiateur de la consommation dont relève l'organisme de formation : CNPM, médiation de la consommation - 27 Avenue de la Libération - 42400 SAINT CHAMOND - Tél. 09 83 24 74 88.

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés suite à la médiation, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.



Modalités de paiement

La validation de votre inscription se fera après réception et validation de votre dossier complet, avec réception des arrhes d'un montant de 370 €.

Pour le règlement de votre formation (arrhes, et échéances), vous êtes libres d'opter pour un règlement par **virement**, en **espèces**, ou par **chèque** à l'ordre de l'École Plantasanté (les chèques ne sont valables qu'un an après la date indiquée sur le chèque).

L'étudiant s'engage à verser à l'École Plantasanté, au titre de sa participation à la formation, et en contrepartie des actions de formation réalisées, une somme correspondant aux frais de formation selon le tarif ci-dessous :

- Le tarif « **Inscription individuelle** » est un tarif préférentiel qui s'applique à l'étudiant(e) lorsque celle-ci ou celui-ci finance personnellement sa formation : **6200.00 €** net de taxes pour l'ensemble de la formation.

Ce montant inclus les arrhes d'un montant de **370 €** à l'inscription, puis **mensualisation** (selon échéancier plus bas, voir pour le montant des mensualités).

- Le tarif « **Convention de Formation Professionnelle** » :

Le tarif conventionnel est de 7300.00 € net de taxes : voir convention (envoyée sur demande).

Ce tarif de référence s'applique à la formation continue des salariés : les conventions avec devis et tarif formation professionnelle concernent une prise en charge par l'employeur ou un organisme externe, par exemple dans le cas d'un financement par un OPérateur de COmpétences (OPCO), d'un financement par une entreprise, d'un plan de licenciement, ou de toute autre solution de financement par une structure tierce. Envoi des documents sur demande par mail sur l'adresse : planta@plantasante.fr. Les Congés Individuels de Formation (CIF) sont remplacés depuis 2019 par le PTP (projet de transition professionnelle) ; le PTP comme le compte personnel de formation (CPF) ne concernent pas les formations de médecine non conventionnelle.

Un accompagnement dans votre recherche de prise en charge financière (France Travail, OPCO, etc.) peut vous être proposé. Pour en connaître les modalités pratiques, merci de contacter le secrétariat de l'école Plantasanté : planta@plantasante.fr en exposant votre situation.



Engagement par Virements à effectuer à l'École Plantasanté

Pour la formation en Naturopathie à distance à partir de septembre 2025

de M. ou Mme : _____

Financé par M. ou Mme : _____
(à remplir au cas où le financeur ne serait pas le bénéficiaire)

6200,00 € net de taxes au total selon contrat :

Si vous optez pour un règlement par virement bancaire, les montants sont à régler sur le compte de l'École Plantasanté en indiquant comme libellé pour le virement :

« **PNAP-2025-09** suivi du nom et prénom du stagiaire » (et non du payeur) :

Ecole Plantasanté :
BNP PARIBAS OBERNAI (01387)
19 RUE DU MARCHE
67210 OBERNAI
RIB : 30004 01387 00010091956 70
IBAN : FR76 3000 4013 8700 0100 9195 670
BIC : BNPAFRPPXXX

Selon Devis :

6200,00 € net de taxes
Soit 429 heures de formation



Échéancier de paiement

Lors de l'inscription, vous vous engagez à verser 370€ d'arrhes.

Le règlement de la formation est ensuite prévu selon l'échéancier suivant :

Échéances entre le 1er et le 5 du mois		
Arrhes lors de l'inscription :		370,00 €
	Date	Montant
Échéance 1	01/09/2025	203,86 €
Échéance 2	01/10/2025	203,84 €
Échéance 3	01/11/2025	203,84 €
Échéance 4	01/12/2025	203,84 €
		Année 2025 : 815,38 €
Échéance 5	01/01/2026	191,49 €
Échéance 6	01/02/2026	191,38 €
Échéance 7	01/03/2026	191,38 €
Échéance 8	01/04/2026	191,38 €
Échéance 9	01/05/2026	191,38 €
Échéance 10	01/06/2026	191,38 €
Échéance 11	01/07/2026	191,38 €
Échéance 12	01/08/2026	191,38 €
Échéance 13	01/09/2026	191,38 €
Échéance 14	01/10/2026	191,38 €
Échéance 15	01/11/2026	191,38 €
Échéance 16	01/12/2026	191,38 €
		Année 2026 : 2296,67 €
Échéance 17	01/01/2027	453,00 €
Échéance 18	01/02/2027	452,99 €
Échéance 19	01/03/2027	452,99 €
Échéance 20	01/04/2027	452,99 €
Échéance 21	01/05/2027	452,99 €
Échéance 22	01/06/2027	452,99 €
		Année 2027 : 2717,95 €
		Total Formation : 6200 €

NB : Pour des raisons pratiques, il est préférable d'opter pour un règlement par **virement bancaire**. Toutefois, si vous le préférez, il est également possible de régler par chèque, ou en espèces, en respectant les échéances ci-dessus. Par ailleurs, il est également possible de régler votre formation en avance, par année, ou par trimestre par exemple.



Le présent contrat prend effet à compter de la date de la signature et prendra fin le dernier jour de la formation selon programme.

Pour valider votre inscription, vous devez :

- **Envoyer 2 exemplaires signés de ce contrat à l'adresse suivante :**
ECOLE PLANTASANTE
2A rue du Mal Koenig
67210 OBERNAI

Un exemplaire signé par l'École Plantasanté vous sera rendu en début de formation.

- **Cocher la case suivante :**

- J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'École Plantasanté joint à ce contrat et l'avoir accepté.

Fait en double exemplaire à :

le :

Le stagiaire écrit de manière manuscrite, date et signe :

« **Lu et approuvé ; je m'engage à mettre en place un virement permanent selon l'échéancier ci-dessus** »

Signature :

Signature de Christian BUSSE, ou
Elisabeth BUSSE
Gérants de l'École Plantasanté

Je joindrai après le délai de rétractation :

1 chèque de 370 € d'arrhes à l'ordre de l'École Plantasanté pour valider mon inscription.

NB : Pour des raisons pratiques, il est préférable d'opter pour un règlement par virement bancaire. Toutefois, si vous le préférez, il est également possible de régler par chèque, ou en espèces, en respectant les échéances ci-dessus. Par ailleurs, il est également possible de régler votre formation en avance, par année, ou par trimestre par exemple.